

Polycare



Modèle présenté : 3185



Fauteuil de soins et dialyse
3185

Identification produit du propriétaire

Nom du modèle :

Numéro de Série :

Date d'acquisition :

Nom du propriétaire / Organisation :

Nom du fournisseur :

Numéro de téléphone du fournisseur :

Société de service après-vente agréée Promotal :

Mentions légales

PROMOTAL
22, rue de Saint-Denis de Gastines
B.P. 26 - 53500 ERNÉE Cedex
FRANCE
Tél. : +33 (0)2 43 05 12 70
Fax : +33 (0)2 43 05 68 99
internet : www.promotal.com

Les descriptions et les spécifications contenues dans le présent Manuel d'utilisation sont jugées exactes au moment de l'impression.

Promotal se réserve cependant le droit de modifier sans préavis ses modèles et ses procédures ou de les rendre caducs.

Avant toute commande, nous conseillons à nos clients de consulter un responsable commercial local.

Étiquette signalétique





Information importante	6
<i>Symboles de sécurité</i>	6
<i>Alimentation électrique</i>	7
<i>Interférences électromagnétiques</i>	7
Précaution de déballage	8
<i>Matériel livré sous emballage cartonné</i>	8
<i>Matériel livré sur palette bois</i>	8
<i>Conditions de stockage</i>	8
<i>Conditions d'utilisation</i>	8
<i>Déballage</i>	8
<i>Vérification</i>	9
<i>Remarque :</i>	9
<i>Représentant CE autorisé</i>	9
Protocole de nettoyage	10
<i>Avertissement</i>	10
<i>Maintenance générale</i>	10
<i>Désinfection</i>	10
<i>Notice d'entretien</i>	10
<i>Matériel peint (finition époxy polyester)</i>	10
<i>Revêtement simili cuir</i>	11
<i>Matériel en inox</i>	11
<i>Matériel chrome</i>	11
<i>Matériel en PVC/ABS</i>	11
<i>Élément stratifié</i>	11
Notice d'utilisation – Fauteuil de soins et dialyse	12
<i>Emploi prévu</i>	12
<i>Autorisation d'utilisation</i>	12
<i>Capacité patient</i>	12
<i>Caractéristiques</i>	12
<i>Raccordement électrique</i>	13
<i>Dimensions</i>	13

Utilisation du fauteuil	14
<i>Utilisation de la poignée de commande</i>	14
<i>Réglage de la hauteur</i>	15
<i>Réglage de l'inclinaison du dossier et du repose-jambes</i>	15
<i>Débrayage mécanique d'urgence</i>	16
<i>Utilisation du débrayage</i>	16
<i>Roues à frein</i>	16
<i>Utilisation du système de freinage</i>	16
<i>Les accoudoirs</i>	16
<i>Utilisation des accoudoirs</i>	16
Accessoires	17
<i>Rouleau papier</i>	17
<i>(référence 167-10)</i>	17
<i>Installation du porte rouleau</i>	17
<i>Mise en place du rouleau papier</i>	17
<i>Support télécommande flexible</i>	18
<i>(référence 3194-01)</i>	18
<i>Appui-tête réglable</i>	18
<i>Utilisation de l'appui-tête</i>	18
Options	19
<i>Cale pied</i>	19
<i>(référence 3186)</i>	19
<i>Réglage de la longueur du cale-pieds (CP)</i>	19
<i>Freinage centralisé</i>	19
<i>(référence 25126)</i>	19
<i>Utilisation du freinage centralisé</i>	19
<i>Les accoudoirs</i>	20
<i>(référence 3187)</i>	20
<i>Utilisation des accoudoirs</i>	20
<i>Réglage en orientation des accoudoirs</i>	20



Étau	21
<i>(référence 25351)</i>	21
Tablette de lecture	21
<i>(référence 25350)</i>	21
<i>Mise en place de la tablette</i>	21
<i>Réglage de la tablette</i>	21
Tige porte-sérum	22
<i>(référence 3193)</i>	22
<i>Mise en place de la tige porte sérum</i>	22
<i>Réglage de la tige porte sérum</i>	22
Durée de vie du Dispositif Médical	23
<i>Les pièces d'usure sont :</i>	23
Maintenance obligatoire / spécifique	23
<i>Une fois par an :</i>	23
Fin de vie du dispositif	23
Carnet d'entretien	24
Notes	25
Renseignement sur la garantie	26
Garantie	26
<i>Engagements</i>	26
<i>Exclusions</i>	26
<i>Obligation exclusive</i>	26
<i>Absence d'autorisation</i>	26

Information importante

Symboles de sécurité



Signal d'avertissement

Les informations marquées avec ce symbole doivent impérativement être lues et strictement respectées !

Remarque

Attire l'attention sur une procédure, une pratique ou une situation.



Limitation d'humidité



Nombre maximum de palettes empilées



Orientation correcte pour transport



Limitation de pression atmosphérique



Limite de température



Fragile



Conserver au sec



Ne pas utiliser d'objets tranchants



Fabricant



Partie appliquée de type B



Double isolation



A éliminer séparément des déchets ménagers



Tension dangereuse / risque d'électrocution



Cycle d'utilisation (cycle du moteur)
1 minute de marche / 9 minutes d'arrêt



Signe de sécurité général



Se référer au manuel / brochure d'instruction



Marquage CE



Indice de protection contre les corps solides et liquides



interdiction de s'asseoir sur le dossier



interdiction d'utiliser le repose-pied comme marche-pied



interdiction de s'asseoir sur le repose-jambes



interdiction de s'appuyer sur le fauteuil



interdiction de s'asseoir sur les appui-bras



il est impératif de mettre le fauteuil en position basse avant tous déplacements



Avertissement

Les pictogrammes et les signaux d'avertissement qui sont installés par le fabricant ne doivent pas être enlevés ! Si ces signaux sont enlevés, la responsabilité du fabricant est annulée.

Alimentation électrique



Les produits de type classe 2 sont sans protection de mise à la terre, en raison de l'utilisation de boîtiers électriques double isolation alimentés par un câble bipolaire.

Interférences électromagnétiques

Cet appareil d'examen Promotal a été conçu et construit de façon à minimiser les interférences électromagnétiques avec les autres appareils. Si des interférences sont néanmoins constatées, il est nécessaire de sortir de la pièce l'appareil provoquant l'interférence et/ou de brancher l'appareil sur un circuit isolé.

Précaution de déballage

Matériel livré sous emballage cartonné

- *Matériel de faible encombrement, léger, ou offrant des possibilités de préhension aisées*

Dans ce cas, la manutention se fait facilement sans dispositif de levage, en veillant à bien respecter le sens de positionnement des cotés. En l'absence de flèche signalétique indiquant le haut et le bas, se repérer au positionnement des différentes étiquettes d'identification du produit qui sont toujours situées en partie haute.

- *Matériel lourd, volumineux, nécessitant l'emploi d'un dispositif de levage*

Dans ce cas, l'emploi d'un chariot élévateur est possible sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, il faut veiller au sens de positionnement du matériel et s'assurer que la charge est bien équilibrée.

Matériel livré sur palette bois

Le matériel positionné sur une palette en bois peut aisément être déplacé à l'aide d'un chariot élévateur, sous réserve d'une utilisation correcte de celui-ci. Avant tout déplacement, s'assurer du bon positionnement du chariot par rapport à la palette, et de la bonne stabilité de l'ensemble.

Il faudra tout particulièrement être vigilant à la manutention du matériel de grande hauteur (type armoire).

Conditions de stockage

Température ambiante :

-15 °C à +60 °C (+5 °F à 140 °F)

Humidité relative :

10 % à 90 % (sans condensation)

Pression atmosphérique :

0.5 bar à 1.05 bar (500 hPa à 1050 hPa)

Tout stockage doit se faire en respectant les recommandations suivantes :

- Local propre, aéré et tempéré.
- Matériel stocké à l'abri des intempéries et de l'ensoleillement direct.
- Local non humide.

- Matériel stocké à l'abri des chocs.
- (ne pas entreposer dans un endroit soumis à de fréquents passages).
- Empilement de tout matériel à proscrire.
- Conservation dans l'emballage d'origine jusqu'à la destination finale.

Conditions d'utilisation

- Local sec et tempéré.
- Altitude maximale : 2000 m

- Température 10 à 40° C
- Humidité relative 75% maxi.

Déballage

Lors du déballage, enlever toutes les agrafes et retirer l'emballage carton avec précaution. Des éléments fragiles du matériel (revêtement, carter en matière plastique, etc.) peuvent se trouver à proximité de celui-ci. Attention aux outils coupants.

Une fois l'emballage ôté, retirer toute protection éventuelle restante.

Cas de l'emballage sur palette. Retirer l'emballage comme précédemment. Suivant les modèles, l'immobilisation du matériel est assurée soit par des brides vissées, soit par des tasseaux bois cloutés. Utiliser une clé (dans le cas des brides métalliques). Utiliser un arrache clou (dans le cas des tasseaux bois). Déposer le matériel de la palette et enlever les protections restantes, le matériel peut être alors utilisé.

Vérification

Juste après avoir déballé l'appareil, suivre les étapes suivantes :

Vérifiez les documents de livraison pour vous assurer que la livraison est complète.

Vérifiez les composants externes pour rechercher les dommages éventuels liés au transport.

Vérifiez que l'emballage contient l'appareil, les accessoires et options, le cordon d'alimentation (*si DM électrique*) et le Guide d'utilisation.

Remarque :

Représentant CE autorisé

Au sein de l'Union Européenne, tous les problèmes, plaintes ou questions doivent être adressés au représentant CE autorisé de Promotal indiqué ci-dessous :

Promotal
22, rue de Saint-Denis de Gastines
53500 Ernée,
FRANCE
Téléphone : + 33 (0)2 430 517 76
Fax : + 33 (0)2 430 572 00

Avertissement

Toute manipulation du Dispositif Médical ne doit s'effectuer qu'après une lecture complète du manuel d'utilisation. L'appareil n'est destiné qu'à l'utilisation spécifique prévue et décrite dans notre documentation. Le montage et raccordement ne doivent se faire que par du personnel qualifié. En

aucun cas les composants électriques (Vérin, boîtier, coffret, poignée de commande, batterie, adaptateur, etc.) ne doivent être ouverts. PROMOTAL décline toute responsabilité pour les dommages résultant du non-respect de ces instructions.



Toute modification du DM sans autorisation écrite du fabricant est interdite.



Attention

Seule l'utilisation d'accessoires prévus et fournis pour ce DM par Promotal est autorisée.

Maintenance générale

En dehors d'un nettoyage régulier et approprié, nos produits ne nécessitent pas d'entretien particulier. Les mécanismes de blocage mécanique (arc lisse, compas cranté, crémaillère, etc.) ne demande pas d'attention spécifique. Les ressorts à gaz qui équipent nos tables ne nécessitent aucun entretien. Leur tige doit rester propre, ne pas subir de chocs importants, et ne pas être nettoyée avec des produits corrosifs. Les vérins électriques et hydrauliques équipant nos tables ne requièrent pas d'attention particulière.

Les tables, divans, fauteuils et chariots à hauteur variable sont équipés soit :

- De bras munis de bagues d'articulations lubrifiées à vie.
- De glissières télescopiques à billes. Dans ce cas, une lubrification annuelle peut être envisagée (notamment en cas de déplacements bruyants) à l'aide de graisse ordinaire (Voir plan de démontage pour l'accès aux glissières).

Désinfection

Ce Dispositif Médical doit faire l'objet d'une désinfection régulière au moyen de produits répondant à la définition de Bactéricide, Virucide et Fongicide.

Notice d'entretien

Matériel peint (finition époxy polyester)

L'emploi de produit de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait au nettoyage du matériel recouvert d'un revêtement époxy polyester. **Produits Strictement prohibés :**

– Solvants :

Essence
Alcools supérieurs :
– Aliphatiques
– Aromatiques
Cétones - esters
Tri -perchloréthylène

– Bases :

Soude 10 %
Ammoniaque 10 %

– Acides :

Nitrique 30 %
Chlorhydrique 30 %
Citrique 10 %

– Divers :

Eau de Javel
Poudres abrasives
Tout produit
d'entretien abrasif

Revêtement simili cuir

Utiliser une éponge humide et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille). Pour les tâches rebelles, essuyer par tamponnage sans frotter, avec un tissu imprégné de white spirit ou une solution d'eau et d'alcool (pourcentage inférieur à 30-%).

Produits Strictement prohibés : Alcool pur, acétone, perchloréthylène, trichloréthylène, tous solvants et détergents, Produits d'entretien abrasif, toutes sortes de cires.

Matériel en inox

Nettoyage et Entretien : L'entretien du matériel en acier inoxydable se limite à un nettoyage périodique de leur surface. Ce nettoyage est indispensable, ne serait-ce que pour leur maintien en état de propreté, mais c'est en général une opération simple, grandement facilitée par les qualités de surface des aciers inoxydables. Une large gamme de produits et méthodes de nettoyage peut être utilisée. Le choix du produit le mieux adapté sera guidé par la nature des salissures ou du produit contenu et par les conditions d'utilisation des éléments en acier inoxydable.

Produits de nettoyage

a) Détergents - lessives : Tous les types de détergents, lessives et savons du commerce sont généralement utilisables, à condition qu'ils ne contiennent pas de produits chlorés.

b) Poudres abrasives : Ces produits peuvent rayer les surfaces d'acier inoxydable et donc en modifier l'aspect, au moins localement. Elles sont donc à proscrire.

Matériel chrome

Nettoyage et Entretien : Il est impératif, pour ne pas endommager cette couche de protection, de ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou corrosifs. L'emploi de produits de nettoyage courant du commerce, type produit pour vitres convient tout à fait au nettoyage du matériel chromé. Si nécessaire un produit désinfectant approprié peut être utilisé sur le chrome (bien respecter les précautions d'emploi).

Matériel en PVC/ABS

Nettoyage et Entretien : L'emploi de produit de nettoyage venant du commerce, type produit pour vitres, convient tout à fait aux matières PVC ou ABS. Pour donner de l'éclat à un produit ancien et terni, il est possible d'utiliser des produits rénovateurs pour plastiques. Attention l'emploi de tous solvants et de tous produits abrasifs est à proscrire.

Élément stratifié

Nettoyage et Entretien : Idem que pour PVC, utiliser du produit pour vitres.

Classement non feu : Tous nos revêtements sont classés M2 ou M1. Sur demande, nous pouvons vous fournir les attestations des fabricants.

c) Solvants : L'utilisation de solvants peut être utile pour l'élimination de produits gras. Les solvants usuels (benzène, chlorure de méthylène, white spirit, etc.) ainsi que les produits domestiques ou industriels spécialement préparés peuvent être utilisés. Leur emploi impose, bien entendu, des précautions, du fait de leur inflammabilité et de leur toxicité. Des précautions sont également à prendre pour éviter la détérioration des matériaux adjacents qui peuvent être sensibles à leur action (peinture, mastics, joints, etc.).

d) Produits acides : Le vinaigre (acide acétique) peut être utilisé pour l'enlèvement de taches provoquées par des dépôts calcaires. Son maintien au contact des surfaces doit être d'une durée limitée et son emploi suivi d'un rinçage abondant et soigné à l'eau claire. L'utilisation de produits chlorés est proscrite.

e) Bases : Elles sont formellement prosrites.

Divers : l'emploi de laine d'acier ou d'éponges métalliques est formellement prosrit.



Emploi prévu

Cet appareil est prévu pour être utilisé uniquement dans un local professionnel :

o Établissement de soins

Cet appareil ne doit pas être installé dans un local à usage domestique.

Le fauteuil est destiné à être utilisé uniquement par du personnel hospitalier. Ces fauteuils permettent d'effectuer des actes soins et de dialyse dans les meilleures conditions de sécurité.

Autorisation d'utilisation

Seul un professionnel de santé (médecin, personnel soignant) et/ou un agent habilité des services Techniques peut manipuler ou utiliser le fauteuil.

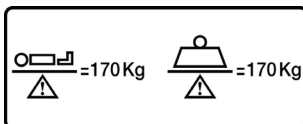


Il est interdit de laisser un patient installé sans surveillance sur ce fauteuil (risque d'assoupissement...)

Le patient et accompagnateurs n'interviennent pas directement sur le fauteuil. Ils ne doivent pas avoir accès aux commandes du fauteuil.

Ce dispositif médical ne doit pas être utilisé en présence d'anesthésiques inflammables à l'air ou de gaz comburants tels que l'oxygène ou le protoxyde d'azote afin de prévenir tout risque d'explosion.

Capacité patient



Caractéristiques

Hauteur Variable par vérin électrique.

Dossier réglable par vérin électrique.

Repose-jambes réglable par vérin électrique.

Inclinaison de l'assise combinée avec la hauteur variable.

Mouvements combinés du dossier et des appuibras.

Commande manuelle avec position d'urgence.

3 roues à frein Ø 125, et 1 directionnelle.

Structure acier avec habillage ABS gris nuage.

Sellerie avec revêtement non-feu M1, mousse haute densité.



Raccordement électrique

Cet appareil doit être raccordé au secteur.

- Raccordement à l'alimentation : 120 V ou 230 V (selon les pays)
- Fréquence : 50/60 Hz
- Classe de protection / Degré de protection chocs électriques : Appareil de classe 2 / B
- Puissance absorbée : 200 W
- Mode de fonctionnement intermittent : 1 min / 9 min
- Altitude maximale d'utilisation : 2000 m



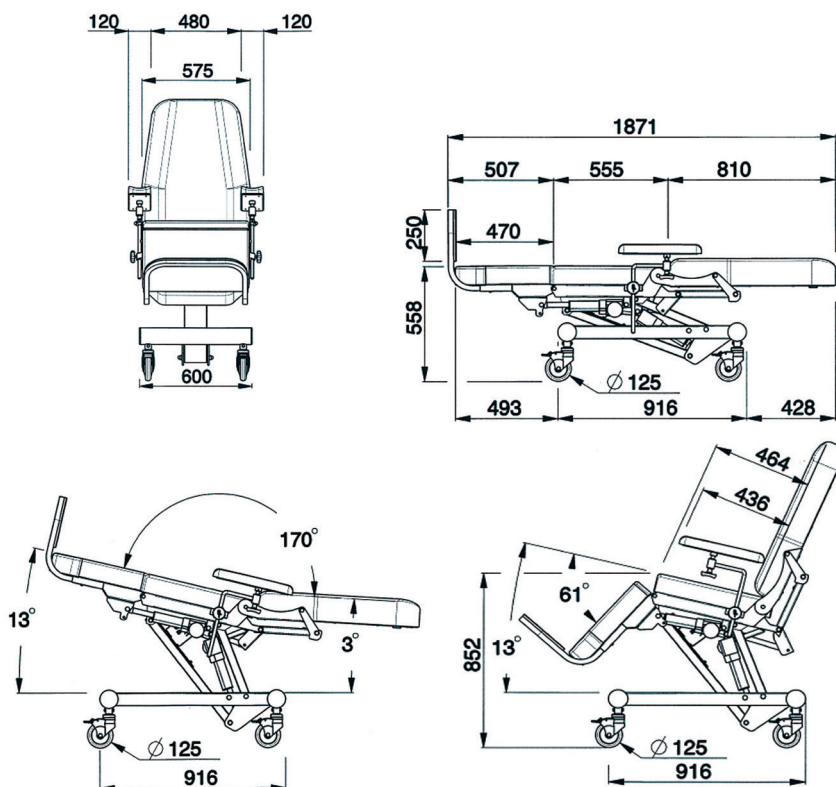
En cas de non-utilisation prolongée, il est conseillé de mettre le fauteuil hors tension.



Attention

une coupure de l'alimentation peut entraîner l'impossibilité de remettre le support patient en position basse. La descente du patient doit alors être réalisée dans les meilleures conditions possibles de sûreté.

Dimensions

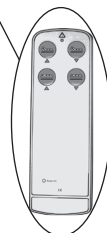


Utilisation du fauteuil



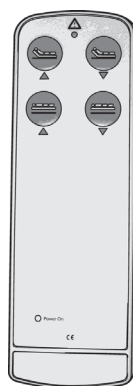
Sécurité :

Pour des raisons de dysfonctionnement et de sécurité, aucun objet ne doit se trouver sous l'assise ou entre les structures en mouvement, du fauteuil.



Utilisation de la poignée de commande

Une simple pression maintenue sur le bouton poussoir de la poignée actionne le mouvement souhaité. Dès que l'on relâche cette pression, le mouvement s'interrompt. Le fauteuil est équipé d'un dispositif interne limitant les positions haute et basse. La mise à hauteur du fauteuil peut s'effectuer avec un patient sur l'assise



Attention

le câble d'alimentation de ce dispositif médical peut représenter un obstacle et être à l'origine d'une chute. Ne pas oublier sa présence lors de tout déplacement autour de l'appareil une fois celui-ci relié au réseau.

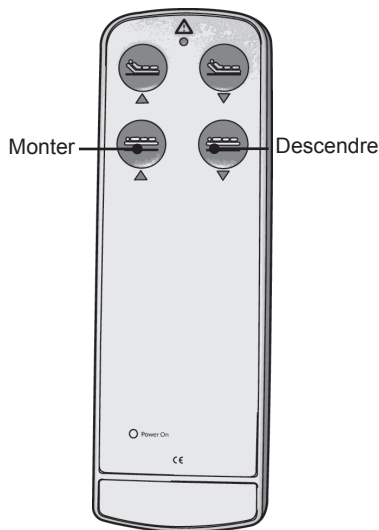


Attention

débrancher le cordon d'alimentation avant tout déplacement du DM.

Réglage de la hauteur

Utiliser la poignée de commande.

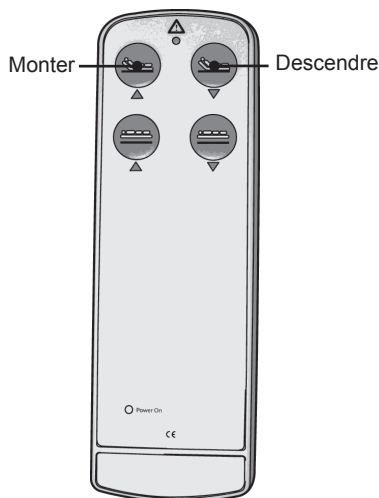


Attention
S'assurer de l'absence de tout
objet sous le dispositif avant
d'actionner la descente.



Réglage de l'inclinaison du dossier et du repose-jambes

Utiliser la poignée de commande.

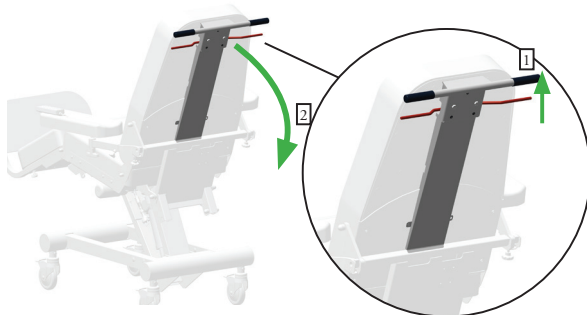


Utilisation du fauteuil

Débrayage mécanique d'urgence

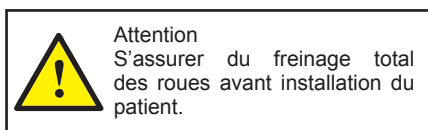
Utilisation du débrayage

- Saisir la poignée sur l'un des côtés de la tête et la relever en s'appuyant sur l'ossature.
- Simultanément accompagner manuellement la descente de la tête jusqu'à la position voulue.
- Relacher la poignée.

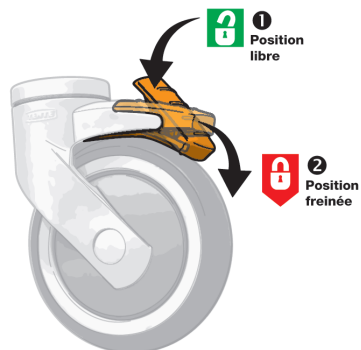


Roues à frein

Utilisation du système de freinage

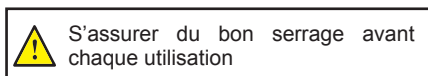


Attention
S'assurer du freinage total
des roues avant installation du
patient.



Les accoudoirs

Utilisation des accoudoirs

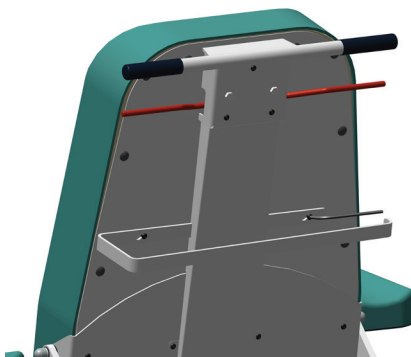
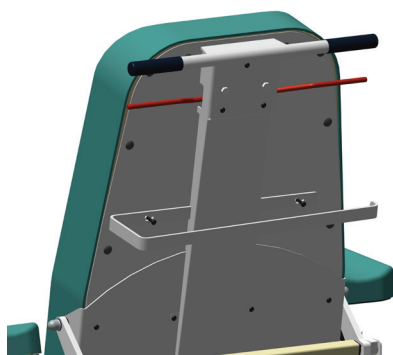
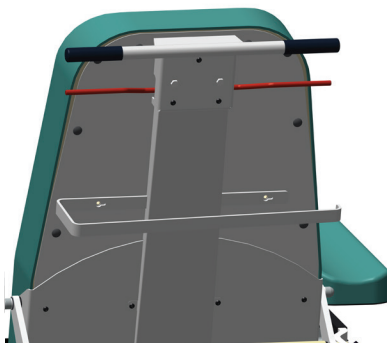
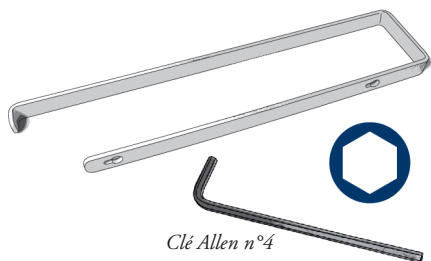


S'assurer du bon serrage avant
chaque utilisation



Rouleau papier (référence 167-10)

Installation du porte rouleau

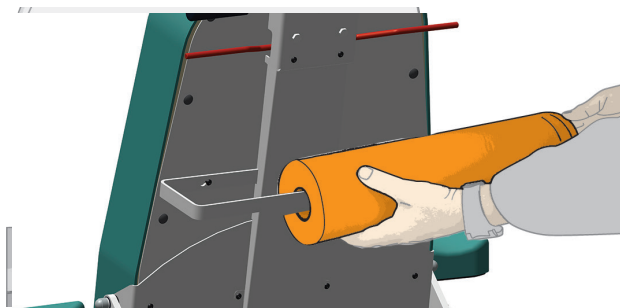


Mise en place du rouleau papier

Dérouler le papier sur les selleries avant que le patient ne s'installe sur le divan.



Attention bien suivre les indications fournies pour obtenir une plus grande longévité du matériel.



Support télécommande flexible

(référence 3194-01)



Attention
S'assurer du bon serrage avant
chaque utilisation



Appui-tête réglable

(référence 11679-01)

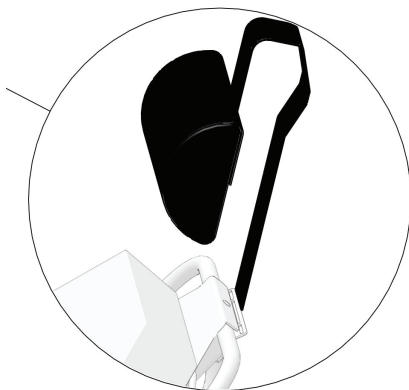
Utilisation de l'appui-tête

Mise en position :

- Insérer le passant de l'appui tête dans l'ossature du dossier.

Réglage :

- Le réglage se fait par simple pression sur l'appui tête lorsque l'ont veut le descendre, ou en tirant sur le passant lorsque l'ont veut le remonter.



Cale pied

(référence 3186)

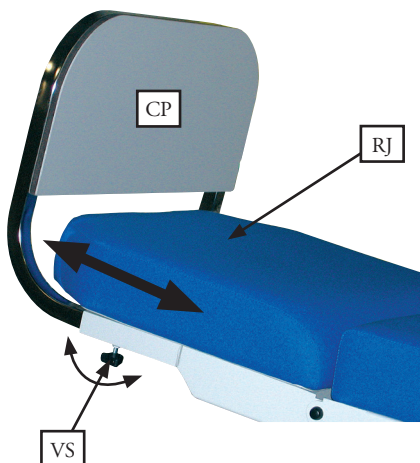
Réglage de la longueur du cale-pieds (CP)

Desserrer les 2 volants de serrage (VS) situés derrière le repose-jambes (RJ). Faire coulisser le cale-pieds pour ajuster sa hauteur. Resserrer les volants de serrage avant utilisation.



Attention

Le patient ne doit pas appuyer ses pieds sur le cale-pieds pendant le réglage.



Freinage centralisé

(référence 25126)

Utilisation du freinage centralisé

3 positions de la pédale

1 : Pédale en position horizontale : Les roues sont libres.

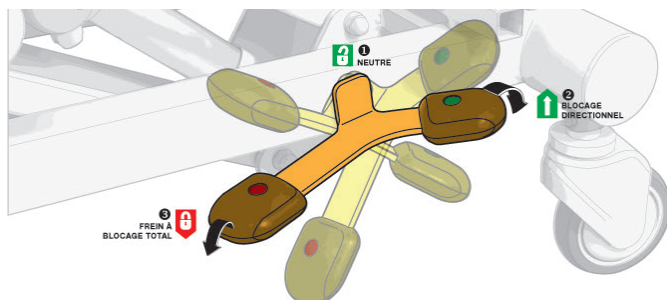
2 : En appuyant sur la pédale verte (*Position directionnelle*) : Les roues (*Côté tête*) sont bloquées en direction. Le chariot pivote par rapport à ces roues.

3 : En appuyant sur la pédale rouge (*Position freinage*) : les roues sont complètement immobilisées.



Attention

S'assurer du freinage total des roues avant installation du patient.



Les accoudoirs

(référence 3187)

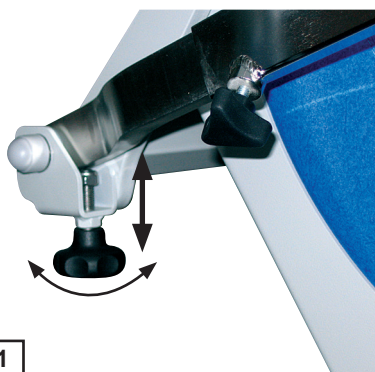
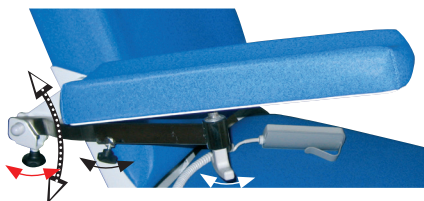
Utilisation des accoudoirs

Les accoudoirs sont combinés avec le mouvement du dossier (toujours parallèles à l'assise).

Ils sont rabattables vers l'arrière pour favoriser l'accès du patient.

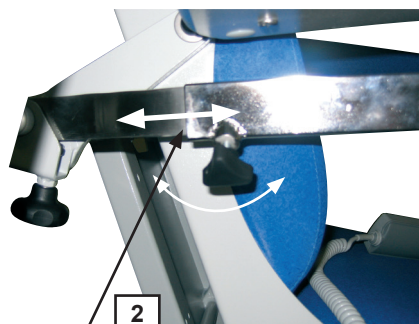
Pour régler les accoudoirs, il suffit de desserrer les volants de serrage approprié à chaque fonctions.

Resserrer les volants de serrage avant utilisation.



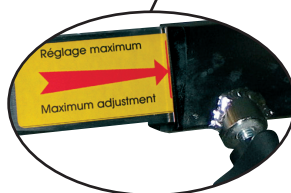
1

Réglage en hauteur



2

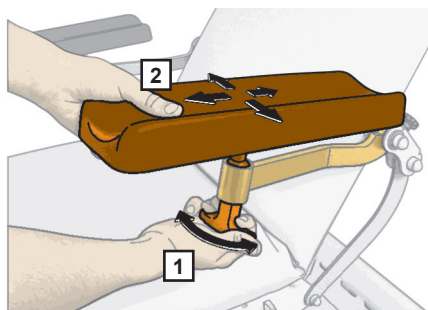
Réglage longitudinale



Réglage en orientation des accoudoirs

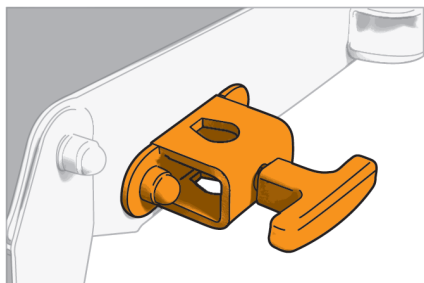


S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation



Étau

(référence 25351)



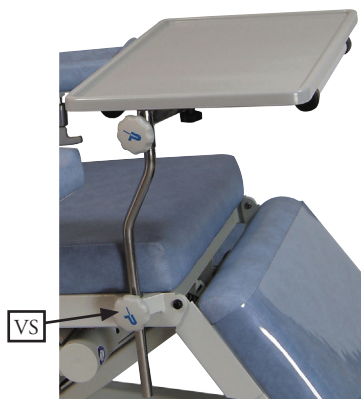
Tablette de lecture

(référence 25350)

Mise en place de la tablette

- Desserrer le volant de serrage de l'étau (VS).
- Mettre la tige de la tablette dans l'étau prévu à cet effet.
- Resserrer le volant.

Inclinaison de la tablette



S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation

Réglage de la tablette

Une fois que la tablette est fixée, vous pouvez régler l'orientation de la table avec le volant de serrage situé sur la tige de la tablette.

Inclinaison de la tablette



Attention
Le montage de cette accessoires nécessite l'emploi de l'accessoire.
(réf. : 25351).

Tige porte-sérum

(référence 3193)

Mise en place de la tige porte sérum

- Desserrer le volant de serrage situé au pieds du fauteuil.
- Insérer le support dans l'étau et resserrer le volant.

Réglage de la tige porte sérum

D'une main, maintenir la tige porte-sérum. De l'autre main desserrer le volant de serrage, et régler la hauteur de la tige porte-sérum la coulissant dans le tronc. Resserrer le volant avant toute utilisation.



S'assurer du bon serrage avant chaque utilisation



Ce dispositif a été conçu pour une durée de vie de 10 ans, sauf pièces d'usure, dans des conditions normales d'utilisation. Cette durée peut varier selon la fréquence d'utilisation.

VERIFIER AU MINIMUM UNE FOIS PAR AN L'ETAT GENERAL DU DISPOSITIF.

Les pièces d'usure sont :

- La sellerie.
- Les roues et roulettes (*suivant le modèle de dispositif*)
- Les volants et poignées de serrage

Promotal préconise de procéder au remplacement de ces pièces d'usure au bout de 5 ans d'utilisation au maximum.

Pour toute intervention, contacter votre revendeur habituel, en indiquant le N° de série du dispositif.

Maintenance obligatoire / spécifique

Une fois par an :

- Vérifier le bon serrage de la visserie.
- Vérifier l'état des fixations des parties articulées.
- Vérifier que la structure n'a subi aucune déformation.
- Contrôler les différentes liaisons (jeu excessif, bruit...)
- Noter ces informations et la date de vérification sur le carnet d'entretien.

Fin de vie du dispositif

Votre revendeur est responsable de la récupération et du traitement en fin de vie de ce dispositif.

Si nécessaire, n'hésitez pas à contacter Promotal. Nous vous proposerons une solution pour traiter cet équipement dans les meilleures conditions.



Avertissement matériel

Une sellerie dont le revêtement est déchiré n'offre plus de barrière anti bactérienne efficace et doit donc être remplacée sans délai.



Avertissement matériel **NE PAS Démontez L'APPAREIL**

Si un défaut est détecté, contacter immédiatement votre revendeur ou le service technique de la société de votre revendeur (cf. Chapitre Garantie) pour un diagnostic complet. Si un doute subsiste, ne pas utiliser l'appareil.

Carnet d'entretien

Référence du produit :
N° de série du (cf. étiquette) :
Date de fabrication du (date de départ de la garantie) :

.....
.../.../...

Date	Nom du technicien	Type d'intervention - action corrective

Si retour du produit chez le revendeur ou le fabricant, merci de bien vouloir nettoyer et désinfecter le matériel.



Garantie

Promotal garantit les matériels fabriqués par Promotal et leurs composants pendant une période de deux (2) ans* à la date de facturation.

Engagements

Promotal s'engage à remplacer les pièces défectueuses qui lui sont retournées au cours de la période applicable de la garantie, et qui, après examen par Promotal, s'avèrent défectueuses.

Le distributeur de Promotal est responsable du service après vente pendant et après la période de garantie.

Exclusions

- Cette garantie ne s'applique pas pour :

- (1) Les pièces d'usure et les consommables.
- (2) Les frais de déplacements et de main d'œuvre.
- (3) Les pannes résultant d'une mauvaise utilisation, d'une négligence manifeste ou d'un transport de l'appareil.
- (4) Les matériels dont les caractéristiques d'origine ont été modifiées par l'utilisateur.
- (5) Les boîtiers de contrôle, les vérins hydrauliques et électriques s'ils ont été ouverts par l'utilisateur (scellés rompus).
- (6) Les dommages, pannes, défaillances ou défauts imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtensions électriques, inondations, catastrophes naturelles, chocs, etc....) ou à la présence de corps étrangers.
- (7) Les dommages dus à un mauvais branchement ou à l'alimentation, les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration graduelle du produit.
- (8) Les dommages indirects liés à la perte de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance.
- (9) Les dommages esthétiques causés aux parties extérieures du matériel ne nuisant pas au bon fonctionnement tels que rayures, écaillures, égratignures.
- (10) Les appareils dont le numéro de série a été rendu illisible, modifié ou retiré.

Obligation exclusive

Le seul engagement de Promotal sous la période de garantie est le remplacement des pièces défectueuses. Promotal ne sera pas responsable des dommages directs, indirects, spéciaux ou fortuits, ou des pertes subies suite à la non utilisation des matériels.

Absence d'autorisation

Aucune personne ou société n'est autorisée à créer tout autre engagement ou obligation relatifs aux matériels au nom de Promotal.

CETTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE DE PROMOTAL AU DETRIMENT DE TOUTE AUTRE GARANTIE IMPLICITE.

* Les selleries sont garanties 1 an contre des vices de fabrication

Déclaration de conformité UE

Nous,

Promotal

22, rue de Saint-Denis de Gastines

53500 Ernée – France

SRN : FR-MF-000001666

déclarons, sous notre seule responsabilité, que le dispositif médical électrique suivant :

Dénomination commerciale : Polycare 3185

Description : Fauteuil de soins et dialyse

Basic UDI-DI : 37014094FAUTDIALYSEGN

est un dispositif médical de classe réglementaire I,

respecte les exigences du **règlement (UE) 2017/745** du Parlement européen et du Conseil du 05 avril 2017,

est conforme aux directives européennes suivantes :

- **Directive 2011/65/UE (RoHS II)** du Parlement européen et du Conseil du 08 juin 2011

- **Directive déléguée (UE) 2015/863** de la Commission du 31 mars 2015

- **Directive (UE) 2017/2102** du Parlement européen et du Conseil du 15 novembre 2017

satisfait aux normes européennes qui lui sont applicables,

porte, à ce titre, le marquage CE.

Année d'apposition initiale du marquage CE (Dispositifs Médicaux) : 2002

Fait à Ernée,

Le 26 mai 2021



Rudolf MOURADIAN
Président



CE